

COMITÉ NATIONAL DU
Rassemblement pour le Développement

DÉCRET D/2021/

0058

/PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION A UN POSTE DE RESPONSABILITÉ

LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

la Charte de la Transition ;

la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique;

le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise de pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant promulgation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux.

DÉCRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Ahmed Sekou KOUMBASSA**, précédemment Conseiller Délégué des Questions Migratoires au Ministère des Affaires Étrangères est nommé Ambassadeur, Directeur du Protocole d'État à la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 31 OCT 2021.....

Colonel Mamadi DOUMBOUYA